



## Le site internet de BASLY : <http://www.basly.fr>

Mairie de Basly 1, place de l'Église, 14610 BASLY. Tél : 02 31 80 07 25

Horaires d'ouverture : Mardi, mercredi et samedi : 9h00-12h00

### Dates à retenir

**Lundi 30 septembre, 20h30 - Assemblée Générale (AG) de l'APE du RPI**, salle Vauvert à Basly.

**Vendredi 4 octobre, 19h30 Assemblée Générale (AG) du comité des fêtes « Basly Mouv »**, salle des loisirs, au-dessus de la bibliothèque à Basly.

**Dimanche 6 octobre : Moto-Cross à Basly**  
Course nationale, course jeune et course régionale  
Entrée 10 €. Parking et restauration sur place.

### Commande de fuel groupée

Si vous êtes intéressés pour commander, une permanence sera tenue à la Mairie de BASLY le

**MARDI 8 OCTOBRE de 17h à 19h**

(pour une livraison les 10 et 11 octobre 2019)

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez envoyer un message à : Jacqueline Lemarquand (lemarquand14610@gmail.com) ou téléphone : 06.88.82.58.34 (Avant la permanence pour une livraison dans les temps)

**IMPORTANT** : pour toute commande, il est important que le nombre de litres corresponde à la livraison, ceci pour la bonne organisation du fournisseur.

(Pour information la prochaine permanence aura lieu vers le mois de Janvier ou Février 2020)

### Collecte LA CHIFFO : 09 octobre

La CHIFFO effectue une collecte de vêtements sur la commune de BASLY le **mercredi 09 octobre**. Vous recevrez de plus amples informations dans vos boîtes aux lettres prochainement.

### Jeudi 31 octobre à partir de 19h Salle Vauvert : Halloween à Basly

organisée par la municipalité. Venez déguisés et apportez une ou plusieurs citrouilles sculptées afin de les exposer. Vous repartirez avec votre citrouille.

### Arrêt de bus : route de Courseulles

2 nouveaux arrêts de bus vont être installés prochainement route de Courseulles.

### Stationnement à l'école

Merci aux parents qui amènent leurs enfants à l'école de prendre le temps de se stationner sur un emplacement légitime et ne pas stationner sur la voie publique qui met en danger vos/nos enfants.

La place de bus est interdite à tout autre véhicule que le bus scolaire.

### Marché tous les samedis : Place Bud Hannam

La municipalité a autorisé 3 commerçants (poissonnier, boucher et maraicher) à s'installer **tous les samedis matin de 8h30 à 12h30** sur la place Bud Hannam pour vendre leurs produits. Venez les découvrir !

### Encombrants : 27 novembre

Le dépôt doit se faire la veille.

Les déchets d'équipements électriques ou électroniques ne sont pas considérés comme des encombrants. Ils sont spécifiquement réceptionnés en déchetterie.

### Travaux : route de Courseulles

Des travaux sont en cours pour l'installation d'une armoire « fibre » pour permettre à de nouveaux opérateurs de proposer des offres « fibre » aux habitants de Basly.

### Sac jaune

Les sacs jaunes sont disponibles en mairie et en libre-service (1 à 2 rouleaux maximum par famille à chaque passage) aux horaires d'ouverture de la mairie.

### Déjection canine sur la voie publique

Les déjections canines sont autorisées dans les caniveaux mais sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

### Hauteur de haie : que dit le code civil ?

Une haie de jardin ne doit pas dépasser **2 m de hauteur** si vous l'avez plantée à **moins de 2 m de la clôture**. Il n'y a pas de limite de hauteur pour les haies plantées à plus de 2 m de la bordure de votre terrain. **Si votre haie se situe près d'un carrefour**, elle ne doit pas dépasser 1 m de haut. Merci à tous de respecter cette réglementation et d'effectuer les tailles nécessaires si besoin.

### Consommation de fromage à lait cru : précautions à prendre

Les autorités sanitaires recommandent aux populations fragiles de ne pas consommer de lait cru ni de fromages au lait cru. Ces préconisations concernent :

- les jeunes enfants, et particulièrement ceux de moins de 5 ans ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes immunodéprimées, c'est-à-dire les personnes déjà malades, très fatiguées voire hospitalisées.